Geo Roy

L'OUEST CANADIEN.

VOL. I. EDMONTON, JEUDI, 28 AVRIL, 1898. No. 13.

LA LANGUE FRANCAISE.

La langue française vient d'être abolie comme langue officielle en Louisiane.

Cela doit nous attacher plus que jamais à l'idiome de nos aieux et nous aiguillonner dans la lutte pour l'avancement et le progrès de notre race au Canada.

L'apathie, l'indolence, l'amollissement ont perdu ces pauvres Louisiannais et ont provoqué l'abolition de leur langue devant les tribunaux, les parlements et dans les journaux officiels; que cela serve de leçon aux trainards et aux apathiques.

Au Canada notre position est forte, nos retranchements sont inattaquables et le doux parler de France sera toujours une des deux langues du pays. Mais on devrait s'efforcer d'éclairer notre population, de développer chez nos compatriotes le génie des affaires; les écoles et les collèges devraient s'efforcer d'apprendre à la jeunesse un language pur, correct; on devrait former des hommes et des générations assez robustes et assez bien équippés, phisiquement et intellectuellement, pour faire remplir à notre province et à notre élément le rôle qu'il doit remplir dans la Confédération et pour nous conquérir la part d'influence que nous devrions avoir et que nous n'avons pas.

Parlons français partout et toujours, et surtout parlons bon français; encourageons-nous et aidons-nous les uns les autres; ne cédons pas un pouce de terrain à des voisins qui en ont déjà plus que nous et qui sont accapareurs par caractère et tempérament, soyons fermes et sachons nous faire respecter.

Dans le passé nous avons été souvent trop mous et nous en avons souffert. C'est l'apathie de la province de Québec et c'est la trahison d'hommes publics français qui ont amené la déchéance de notre langue au Nord-Ouest. Ce sont nos divisions qui ont arraché nos écoles séparées des statuts du Manitoba et du Nouveau-Brunswick. C'est avoir assez perdu, c'est avoir sous les yeux assez d'exemples et de leçons pour nous ressaisir en face de la triste nouvelle qui nous arrive de la Louisiane.

Dévouons-nous à la conservation de notre belle langue, de nos traditions et de nos coutumes, affirmons notre force et notre influence et nous n'en serons que plus considérés.—*Le Signal.*

CORRESPONDANCE.

M. le Rédacteur,

Je lis avec beaucoup d'intérêt vos articles sur la loi scolaire et je vous félicite de la lutte que vous avez entreprise, dans l'OUEST CANADIEN, pour remetire nos compatriotes dans la jouissance de leurs droits quant à ce qui touche la question des écoles.

L'éducation a été de tout temps une question d'une importance vitale pour la société. L'enfant est une proie que se disputent le ciel et l'enfer, le bien et le mal. Or, c'est sur les genoux de la mère que doit commencer l'éducation de l'enfant, et l'influence du foyer paternel se fait sentir pendant toute notre existence.

L'instituteur, même le prêtre, a beau faire, si les parents sont indifférents, ne le secondent pas, l'éducation de l'enfant laissera naturellement beaucoup à désirer, et ce que l'enfant est dans sa jeunesse, il le sera sûrement dans l'âge mûr. Au père et mère il appartient donc d'inculquer à leurs enfants les traditions de foi, les doux enseignements du cœur, les bons principes qui feront d'eux des citoyens vraiment utiles à la patrie.

Ceci m'amène naturellement, M. le Rédacteur, à vous signaler la conduite plus qu'étrange de certains syndics d'école qui, malgré leur qualité de canadiens-français, catholiques, quoiqu'ils représentent des districts scolaires entièrement canadiens français et catholiques, engagent des instituteurs protestants ne sachant pas un mot de français, ignorants de nos traditions et de notre histoire. C'est à peine croyable n'est-pas. Hélas ce n'est que trop vrai.

A quoi cela tient-il; à l'insouciance de ceux qui sont nommés syndics d'écoles. Le remède est bien simple; qu'on les remplace par des citoyens qui veilleront à ce que cela ne se répète plus.

De plus dans certain district, complètement catholique, on a une école publique. Pourquoi donc cela? parceque ceux qui ont demandé la formation de ce district scolaire ne connaissaient pas les exigences de la loi et n'ont pas pris la peine d'aller prendre des informations chez le prêtre de l'endroit, le plus au fait des procédures à prendre en tel cas.

La morale de ceci, M. le Rédacteur, est que nous devons marcher de concert avec notre clergé, unir toutes nos énergies, veiller ensemble au salut commun de notre nationalité et de nos croyances.

Tout à vous,

JEAN PIERRE.

Détaché d'un article de M. Hector Fabre dans le "Paris-Canada," sur le projet d'une ligne franco-canadienne:

"La création d'un service direct de paquebots entre la France et le Canada est en ce moment l'objet de négociations entre les deux gouvernements, et tout porte à espérer qu'on atteindra le résultat depuis si longtemps poursuivi.

Il n'est pas inutile, cependant, de rappeler au public français que le Canada n'enferme pas la solution de cette question dans des considérations d'intérêt seulement mais qu'elle la place dans un horizon plus vaste et élevé. A coup sûr, l'examen des conditions matérielles de l'entreprise s'impose—il serait frivole de ne pas l'admettre—mais les faits que groupe cette étude ne font qu'appuyer les considérations d'un autre ordre.

Ce qui prime tout le reste, c'est le désir du Canada de nouer avec la France des relations plus intimes et plus constantes, c'est de se rapprocher du grand pays dont le génie l'attire. L'affaire serait médiocre, qu'il faudrait tout de même la faire, mais elle est bonne, excellente même, et il souhaite vivement la voir enfin sur pied.

Dans cette entreprise, comme dans le traité de commerce, la France ne traite pas avec partie adverse, mais avec un allié déjà conquis et qui est tout aussi soucieux qu'elle-même d'assurer le développement de son influence et l'extention de ses relations. Ce n'est plus le débat engagé entre deux compétiteurs désireux de se ravir naturellement quelqu'avantage, mais bien une entente tacite entre deux associés prêts à se concéder ce qui est de nature à assurer le succès commun, l'éclat du pavillon."

Personnellement, nous n'avons pas d'objections à ce que le gouvernement rétablisse un tarif sur les journaux. Le transport entièrement gratuit des gazettes nous a toujours paru un peu étrange. Nous en profitons comme les autres, bien entendu; mais c'est un privilège auquel nous renoncerions sans aigreur. Nous n'avons jamais pu comprendre comment le gouvernement pouvait logiquement transporter les journaux gratis, tout en faisant payer le transport des livres, des lettres, etc.

Le transport gratuit des journaux devait nécessairement ouvrir la porte aux abus. Beaucoup de feuilles publiques ont acquis, sous ce régime, un volume formidable, grâce aux annonces qui jouent le principal rôle dans la confection du journal moderne. Le grand journal quotidien n'est plus une "œuvre éducatrice," c'est une "affaire" tout bonnement; et nous ne voyons pas pourquoi, sous le spécieux prétexte qu'il ne faut pas "taxer l'éducation du peuple," le gouvernement le ferait circuler gratuitement. La taxe de M. Mulock aurait pour effet de faire réduire le volume des journaux à proportions plus congrues, et ce ne serait pas un mal. Autre avantage: quand il faudra que le propriétaire paie le transport de son journal, il ne l'adressera plus aux "mauvais payeurs."—*La Vérité.*

L'OUEST CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe de la Société de la Colonisation d'Edmonton, Alberta.

Publié par
"La Cie. d'Imprimerie Canadienne d'Edmonton.

Abonnement: $1.00 par année, payable d'avance.

Petites annonces : 5 lignes et moins, trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne la 1ère insertion et 5c les suivantes.

Annonces permanentes, conditions ur application au journal.

N.B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée:
"l'Ouest Canadien, Edmonton,"
Alberta, T. N. O.

FREDERIC VILLENEUVE.
Directeur.

EDMONTON, 28 Avril, 1898.

LA ROUTE D'EDMONTON.

L'excitation causée dans le pays par le rejet au Sénat de l'arrangement Mann-McKenzie a complètement disparu, et tous ceux qui s'intéressent à la chose publique attendent avec anxiété la décision de nos gouvernants sur les voies de communication à ouvrir pour se rendre aux régions minières du Klondyke. Comme nos lecteurs le savent, nous sommes absolument indépendants des partis politiques. La vraie politique que nous attendons de nos ministres est une politique d'affaires, qui développe notre agriculture, notre commerce et nos industries ; elle vaut mieux que la politique de partis qui ne profite qu'à quelques meneurs affamés et dont la seule préoccupation est de prendre part à la curée. Nous prétendons que les distinctions de partis ne sont, la plupart du temps, que des distinctions de personnalités et que les personnalités doivent disparaître en présence de ce qui est utile et vraiment avantageux au pays. Nous sommes donc indépendants en politique et, à ce titre, nous croyons de notre devoir de donner un conseil à nos gouvernants d'Ottawa. Ce conseil le voici aussi brièvement que possible: Que le gouvernement envoie immédiatement un parti d'ingénieurs expérimentés pour explorer cette partie du pays, pour se rendre compte *de visu* des facilités d'une route par terre de wagons, d'Edmonton à Dawsons City. Edmonton est aujourd'hui le centre d'un pays agricole dont l'avenir et les perspectives sont très brillantes, et au nord et à l'ouest de ce pays, s'étendent des plaine immenses qui n'attendent que la herse ou la charrue du du colon. Cette route traverserait un pays peu accidenté, aisé d'accès hospitalier, dont le climat est doux et salubre, où toutes les céréales croissent admirablement, où l'eau, le bois, le charbon se rencontrent partout en abondance. La région si fertile de la Rivière la Paix et tout le pays jusqu'à Edmonton serait ainsi ouvert à la colonisation et à l'agriculture, et le gouvernement fédéral contribuerait immensément à délopper cette partie du pays et à détourner à notre profit un courant d'immigration considérable. Car, il faut se l'avouer, parmi ceux qui partent aujourd'hui pour le nord, il en est plusieurs à qui la fortune ne sourira pas et qui reviendront de leurs expéditions pour se fixer parmi nous, dans ce pays dont ils ignoraient les ressources et les richesses avant d'y être venus.

Voilà pourquoi le gouvernement fédéral, indépendamment de ses autres projets devrait immédiatement commencer les travaux d'exploration d'une route d'Edmonton à Dawson City. Quest-ce qui manque le plus au Canada pour en faire un des pays les plus prospères, les plus riches du monde, c'est la population ; ces sont des consommateurs pour notre industrie, ce sont des colons hardis, travailleurs, énergiques pour cultiver notre sol, s'attacher à la terre canadienne et s'y faire une nouvelle patrie. Notre pays est en vérité une terre fortunée. Nous n'avons pas à caindre les complications internationales. Nos institutions fonctionnent admirablement, nous découvrons tous les jours de nouvelles ressources. Nous le répétons, ce qu'il nous faut c'est la population et nous croyons que de ce côté le pays gagnerait énormément par l'ouverture d'une route toute canadienne, qui, partant d'Edmonton, se dirigerait vers le Yukon.

Le gouvernement ferait acte de bonne politique en faisant des sacrifices pour pousser le plus tôt passible les travaux en cette direction, pour faciliter le courant énorme d'affaires qui ne manquera pas de se diriger ver le Yukon et le mettre complètement à l'abri des tracasseries et de la concurrence de nos egoistes amis et voisins les Yankees. "Le Canada aux Canadiens."

PAS DE ZELE.

Monsieur le docteur Aylen, du Fort Saskatchewan, a été nommé docteur de la police à cheval et, comme tel, il est chargé, en plus de ses devoirs réguliers, d'examiner les viandes destinées à la police et de rejeter celles qui sont impropres à la consommation. Il y a quelques jours, donc M. Léon Moret qui a le contrat pour fournir le bœuf au poste de police du Fort Saskatchewan, a vu ses viandes refusées par le Dr. Aylen comme étant en état de décomposition et tout à fait hors d'état de servir à l'alimentation. M. Moret prétend que sa viande était excellente et, comme preuve de ses prétentions, il nous a produit les certificats du Dr. Tofield et de plusieurs marchands de provisions d'Edmonton qui ont acheté, sans hésiter, après une inspection sérieuse, toutes les viandes que M. L. Moret avait offertes à la Police. M. Moret a les contrats d'approvisionnements du bœuf depuis près de 10 ans et jamais aucune plainte n'a été faite contre lui ou sa marchandise.

Nous croyons donc, jusqu'à preuve du contraire, que le Dr. Aylen a agi inconsidérément et s'il veut bien accepter un véritable conseil d'amis nous lui dirons: "Monsieur le Docteur, pas de zèle."



L'OUEST CANADIEN.

FERMES GRATUITES POUR DES MILLIONS DE COLONS

200 MILLIONS

D'acres de Terre a Ble et a Paturage a Coloniser au Manitoba et au Nord-Ouest Canadien.

Sol profond, bien boisé, bien arrosé, et le plus riche du monde ; d'accès facile par chemin de fer. Blé : proportion, trente minots par acre, moyennant une bonne culture. La grande zône fertile : les vallées de la Rivière Rouge, de la Saskatchewan et de la rivière la Paix, et les vastes plaines fertiles. D'immenses étendues, propres aux grains comme aux fourrages, les plus considérables (encore inoccupées) qu'il y ait au monde. Richesse minière incalculable : or, argent, fer, cuivre, sel, pétrole, etc., etc. Immenses couches de charbon. Approvisionnement inépuisable de combustible à bon marché.

Le gouvernement canadien concède Gratuitement des Fermes de 160 Acres à tout adulte masculin âgé de dix-huit ans et à toute personne du sexe féminin qui est à la tête d'une famille, à condition de résider sur cette ferme. Il offre ainsi une existence indépendante à tous ceux qui, ayant peu de ressources pécuniéres, possèdent cependant l'énergie suffisante pour coloniser.

Le climat le plus sain du monde.

Pour tout renseignement concernant l'octrol de fermes gratuites s'adresser

Au secrétaire
du Département de l'Intérieur,
(Division de l'Immigration,)
Ottawa, Canada.

ou l'Abbé Morin, Ptre,
Bureau de Colonisation, Montréal, P. Q.

AVIS

Attendu qu'un Certificat de Titre, No. 118 K, en faveur du Rév. Jean-Baptiste Morin, de Montréal, Province de Québec, a été perdu ou détruit et que la perte ou destruction du dit certificat a été prouvée devant moi, à ma satisfaction, par déclaration statutaire, avis public est par les présentes donné qu'à l'expiration de quatre semaines de la date du présent avis un nouveau certificat de titre duplicata sera émis en faveur du dit Rev. Jean-Baptiste Morin.

GEO. ROY,
Régistrateur, N. A. L. R. D.
Edmonton, 31 Mars, A.D., 1898.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

(Dèpêches spéciales à l'OuestCanadien.)

New York, 27.—Une bataille navale est imminente entre la flo te américaine du Pacifique et les vaisseaux espagnols près de Manille, la capitale des Isles Philipp nes.

Les vaisseaux espagnols sont placés sous la protection des batteries de la côte prés de Cavité.

Le Portugal à déclaré neutralité et a ordonné aux vaisseaux espagnols de laisser sans délai la station Portugaise du Cape Verde.

Le steamer City of Paris, récemment acheté par les Etats Unis a laissé Southampton avec un chargement d soldats américains qui revienuent reprendre leur poste dans leurs régiments. Le croiseur Imperator Carlos V est à sa poursuite. Les deux navires ont été rencontrés à 10 milles l'un de l'autre, allant à toute vitesse vers l'Amé iqu .

La duchesse d'Uzès, une des femmes les plus riches de France, a envoyé un million de francs au fonds national d l'Espagne.

On nous annonce que plusieurs vaisseaux marchands américains et espagnols ont été pris et coulés à fond par les vaisseaux de guerre.

On croit que la flotille espagnole attaquera les ports du nord de l'Atlantique, Boston et New York,

Les deux flo tes se rencontre ont près de la Havane. On s'attend d'heure en heure à une batei le navale qui aura une grande importance. Les marines espagnole et américai e sont de force égale, mais les espagnols ont plus d'expérience et les soldats sont mieux préparés à la guerre.

L'excitation est intense à New York. La nouvelle se répand que les deux flottes ennemies sont aux prises. Il est impossible d'en avoir des dé ails.

AGRICULTURE.

LA VACHE CANADIENNE.

Le "Country Gentleman," un des journaux d'agriculture les plus répandus et les plus autorisés aux Etats-Unis, publiait la semaine dernière un long article sur la valeur de notre vache canadienne. Dans le cour de cette article, il démontre que la vache canadienne est la plus ancienne de toutes les races de vaches importées sur le continent américain, que les premières vaches de même que les premiers ch veaux importés au Canada sur l'ordre de Co bert, ministre de Louis XIV, avaient été l'objet d'un choix particulier sous le rapport de l'excellence; que pendant deux cents ans au moins, de même que les Jerseys, les vaches canadiennes ne s'étaient mé lées avec aucune autre race, et que c'est pourquoi l'on peut dire que ces deux races de vaches sont celles dont le sang est le plus pur de toutes les races de vaches qui existent; que depuis 1880 la province de Québec possède un livre de généalogie où sont entrées un grand nombre de vaches qui ont donné des rendements extraordinaires; que ce livre de généalogie est fermé depuis 1895 et que seulement les sujets provenant d'animaux enrégistrés peuvent y être entrés et être considérés comme étant de race pure.

Le journal termine son article en disant que les vaches canadiennes sont douces, dociles, rustiques à l'extreme, exemptes de la tuberculose et aussi bonnes vaches laitières, peut être meilleures que les Jerseys et lesGuernseys.

C'est flatteur, n'est ce pas, pour notre vache canadienne; entre nous, cette bonne petite vache mérite bien tous ces compliments et même quelque chose de plus. Dans tous les cas, cet article nous fournit l'occasion de donner un bon conseil à tous les cultivateur qui ont des animaux canadiens de de race pure, c'est de continuer à faire enregistrer tous les veaux qui en proviendront. En le faisant, ils peuvent certainement vendre ces rejetons à des prix rémunérateurs. L'on a payé des milliers de piastres pour des vaches Jerseys, pourne paierait-on pas des prix élevés pour ces animaux qui deviendraient alors une des sources considérables de revenus pour le cultivateurs.

Les feux de prairies font des ravages très considérables tout autour d'Edmonton. Gare aux imprudents.

LE JOURNAL DE MUSIQUE.

Les musiciens sal eront avec plaisir sans doute l'apparition d'une nouvelle publication musicale, "Le Journal de Musique." Elle a pour but principal d'aider les exécutants, en mettant à leur portée, de la musique de force accessible à tous, à se familiariser avec l'exécution à vue et d'accompaguements. C'est ce qui la recommande à un bon accueil, tout, autant que le choix de ses morceaux et la valour de la prime considérable qu'elle offre à ses abonnés.

Le premier numéro contient la "Valse des Baisers," une valse chantée des plus entrainantes et un nouveau morceau de musique pour piano, la "Marche Fin de Siècle," aussi jolie et appelée à avoir autant de succès que le célèbre "Washington Post" de Sousa.

Le second numéro contient "Femmes et Fleurs" une nouvelle valse tres dansante, par l'auteur bien connu, Olivier Metra, et un joli morceau pour violon ou mandoline, "Pavane des Pages," de Sudessi.

Ces deux numéros sont envoyés sur réception de 10 cents. Adresse, "Le Journal de Musique," 1615 rue Notre Dame, Montréal.

CA ET LA.

Nous attirons l'attention des propriétaires du "Cultivateur," de Montréal sur une correspondance datée à Edmonton, le 2 avril et publié dans le numéro du 16 courant. Nous n'attacherions pas tant d'importance à cette lettre, si elle n'attaquait pas notre vaillant colonisateur, M. l'abbé Morin, et ne lui attribuait des motifs d'intérêt personnel lorsqu'il conseille aux familles très pauvres de ne pas venir par ici. Nous connaissons assez l'abbé Morin, nous l'avons vu à l'œuvre, nous savons en quelle estime tous nos compatriotes l'ont, pour attacher beaucoup d'importance à cette correspondance; mais il est bon de faire comprendre au scribe du "Cultivateur" qu'il est le seul de son opinion qui, d'ailleurs, ne vaut guère. A bon entendeur salut.

On annonce le mariage prochain d'un sympathique agent de moulins à coudre avec une jolie brunette des environs. Good boy!

M. A. Larue, père de notre sympathique ami Sandy, voit enfin ses espérances se réaliser. Toute sa famille est réunie et installée sur une magnifique terre à Stony Plain. Nous conseillons ceux qui deblatèrent contre le pays d'aller rendre visite à M. Larue; ils pourront y apprendre le moyen de vivre heureux et de réussir dans le pays.

Que tous nos amis et compatriotes se tiennent sur leurs gardes. Aussi ceux qui ne sont pas en règle avec le département des Terres, relativement à leurs "Homesteads." Nous savons de sources absolument certaines que nombre de plaintes ont été portées contre les nég igents et qu'on s'apprête à sévir contre eux. Avis à qui de droit.

M. Greenway, premier ministre du Manitoba, a présenté à la législature un projet de chemin de fer de Winnipeg à Fort William, passant par la Rivière la Pluie. Les élections générales se feront sur cette question.

M. le curé Jolicœur et M. l'abbé Ethier sont passées à nos bureaux cette semaine. M. le curé de Morinville nous dit que le blé est presque tout semé dans sa paroisse.

Une explosion épouvantable a eu lieu près d'Ottawa, neuf tonnes de dynamite ont pris feu. Les dégats sont très considérables.

Edouard Lambert, autrefois de Morinville, est arrivé ici ces jours derniers reprendre la culture de sa terre à Morinville. Sa famille viendra le rejoindre prochainement.

EGLISE ST. JOACHIM. Offices Religieux du Dimanche.

lère messe à 8h a.m.

Messe chantée, à 10½h a.m. Vêpres Instructions et Bénédiction du Saint Sacrement, à 7h p.m.

L'Instruction se fait alternativement en français et en anglais.

Eglise St. Antoine de Padoue, Edmonton-Sud.

Messe chantée à 10½h, a.m., tous les premiers dimanches du mois.

MARCHE.

EDMONTON, Avril 21

Blé	60c
" de semence	70 à 75c
Avoine	27 à 30c
" de semence	31c
Foin, la tonne	9 à $10
Foin pressé	14 à $15
Œufs, la douzaine	15c
Beurre frais	20 à 22c
Patates, le minot	20c
Poulets, la lb	8c
Dindon	12½c
Cochons, vivants	4½
Bœuf, "	3 à 3½c
Mouton, "	3½ à 4c
Charbon, livré à domicili	$2 à 2.50

AVIS.

Avis est donné qu'en conformité de l'Ordonnance des Compagnie, application sera faite au Lieutenant Gouverneur-en-Conseil pour des Lettres Patentes sous le sceau des Territoires du Nord-Ouest incorporant les personnes mentionnées plus bas et tous ceux qui voudraient devenir actionnaires de la Compagnie à être formée, un corps politique, et incorporés sous la clause de la dite Ordonnance. Le nom corporatif de la Compagnie sera: "La Compagnie d'Imprimerie Canadienne d'Edmonton, Limitée,"

Le buts pour lesquels l'incorporation est demandée, est d'acheter, d'acquérir, de louer, de mettre en opération des presses à imprimer et tout le matériel nécessaire pour exploiter une imprimerie générale et un atelier de reliure.

La principale place d'affaires dans Territoires, sera Edmonton, Alberta.

Le capital de la Compagnie sera de deux mille cinq cent piastres ($2,500) divisé en deux mille cinq scents parts d'un dollar chacun.

Les noms et adresses des requérants sont:

Frédéric Villeneuve, Avocat,
Joseph E. Laurencelle, Gérant,
Jean-Bte Morin, Prêtre,
Joseph Cartier, comptable,
De la Ville d'Edmonton, Alberta.
Et Eugène Villeneuve, Marchand de Montréal,

Qui seront les Directeurs Provisoires de la Compagnie.

Edmonton, 24 Février, 1898.

LE NORD-OUEST CANADIEN.

TARIF DE PASSAGE DE COLONS ALLANT A L'OUEST.

De Montréal aux endroits suivants

Winnipeg	22 00
Portage la Prairie	23 25
Brandon	24 40
Oak Lake	25 10
Regina	28 90
Medecine Hat	35 00
Calgary	39 45
Prince Albert	33 85
Edmonton	43 30
Emerson	23 70
Fannystelle	23 10
Morris	23 20
Niverville	22 90
Qu'Appelle	28 25
Treherne	23 95
Deloraine	26 40

TARIF D'EFFETS DE COLONS.

De Montréal aux endroits suivants pour un char:

Winnipeg	70 00
Portage la Prairie	74 00
Brandon	78 00
Oak Lake	80 00
Regina	90 00
Medecine Hat	104 00
Calgary	114 00
Prince Albert	102 00
Edmonton	123 00
Emerson	75 00
Morris	74 00
Qu'Appelle	88 00
Deloraine	82 00

NOTE.—Au tariff des endroits cidessus mentionnés, pour la section de Québec à St. Vincent de Paul, pour un char de fret, il faut ajouter dix piastres.

LE CORRESPONDANT.

Chacun sa vocation. Celle d'Alcide Chapeau consistait simplement à quitter la province pour demeurer à Paris. Dès son enfance, il se sentit entrainer irrésistiblement vers la capitale. Non qu'il y pensât briller par quelque mérite ou quelque originalité. Mais tout homme marche vers un but, toute vie tourne d'un pôle. Lui, Paris l'attirait.

Il en parlait toujours comme s'il y eut été, ce qui lui donnait un singulier relief parmi ses voisins. Ses descriptions imaginaires. Il connaissait toutes les rues principales, les boulevards, leur longueur, leur largeur.

Aussi Alcide Chapeau méprisait son entourage de boutiquiers et de rentiers, dédaignait de marier une fille du pays et, quand le succès de ses entreprises lui permit de réaliser ce rêve, il rompit avec toutes ses relations.

Donc, à cinquante ans, Alcide débarquait dans la capitale et louait un logement rue Montmartre, en plein centre, en pleine activité, au cœur de Paris. Il choisit la maison la plus populeuse, les locataires grouillaient.

Les premiers mois furent délicieux. Son pied frappait dur sur le pavé, sa canne martelait le trottoir. Il se faisait un point d'honneur de ne jamais demander son chemin à personne, disant: "A quoi bon? J'irais les yeux fermés." Aussi se perdait-il souvent. Une bizarrerie l'étonnait; il n'entrait en rapport avec personne. Sa solitude lui pesa; il voulut la rompre. Mais une invincible timidité lui liait la langue et lui comprimait le cerveau. Depuis tant d'années il proclamait la suprématie de tous ces gens qu'auprès d'eux il se sentit infime, tout petit garçon, ridicule, emprunté, provincial en un mot. Le fait est que ces tentatives de liaison restèrent infructueuses. On semblait lui rire au nez.

Il se tint à l'écart, vexé. Pour secouer son ennui il inventa des distractions. Son pas était de soixant-dix cent'mètres. Il se mit à arpenter les rues, convertissant en mètres le nombre de ces pas et vérifiant son erreur dans le Bottin (directory.) Il devint d'une habilité surprenante.

On se lasse de tout. Alcide Chapeau commençait alors à trouver la vie très monotone et Paris dénué d'intérêt. Jusque chez lui, il n'éprouvait qu'échecs et outrages. Ainsi le concierge, cet être évidemment inférieur, le concierge affectait de le connaitre à peine. Blessure cuisante, car ce concierge causait avec tous les locataires, potinant avec les bonnes, et la loge retentissait de rires.

Quel précieux allié eut été un pareil personnage! et quel agent de fusion avec les autres habitants de l'immeuble! Alcide pensa: "Il faut le conquérir." Et, chaque jour, il entrouvrait la porte et demandait:

—Il n'y a pas de lettre pour moi?

L'individu ripostait d'un ton bourru:

—Non, rien.

Cela dura deux semaines; puis, un matin, le concierge, impatienté, s'écria:

—Eh! que diable, vous savez bien que vous ne recevez jamais de lettres, vous.

C'est vrai, il ne recevait jamais de lettres, lui. Tous ses voisins en recevaient. Lui, non. Quoi d'étonnant à ce qu'il fût dédaigné par le concierge et privé de la considération à laquelle il avait droit? Ne pas recevoir de lettres, c'est ne connaitre personne, ne posséder aucune protection, être dénué de toute influence, de tout crédit, de toute autorité.

Il s'aperçut soudain de son isolement dans le monde. Il vivait à part, comme un lépreux. Nul ne s'intéressait à lui. Il ne pouvait faire ni bien ni mal. Qu'il crevât, pas une larme ne coulerait. De là, sans doute, provenait l'espèce de froideur avec laquelle on l'accueillait.

Cette intuition le rendit songeur. Il cessa ses visites au concierge. Son visage marquait l'effort des laborieux enfantements qui transforment une vague idée en résolution fixe et irrévocable.

Or, un matin il arrivait ceci: Alcide passait devant la loge d'un air dégagé, en sifflotant, quand le concierge l'appela:

—Monsieur Chapeau, monsieur Chapeau, il y a des lettres pour vous.

—Ah! bien, prononça M. Chapeau, tout simplement.

Il y en avait trois: l'une munie d'une enveloppe distinguée, une autre portant l'entête du magasin du Louvre, la troisième, carte postale, où Alcide put lire aussitôt une demande de secours.

Le lendemain il en reçut quatre. Le surlendemain, deux courriers apportèrent cinq lettres. Et cela s'accrut; à chaque courrier il y eut quelque chose pour M. Alcide Chapeau.

Sa situation subit un changement immédiat. Le concierge devint obséquieux et bavard. Les autres locataires le saluait très bas dans les escaliers. Lui-même prit de l'aplomb. Au café, on le considérait.

Comme il se félicita de son stratagème! Les délicieuses nuits qu'il employait à tracer sa propre adresse sur toutes ses enveloppes! Il fallait une rude attention pour que l'écriture ne fut jamais semblable. Et quelle imagination pour varier l'état social apparent de l'expéditeur! Nul détail n'était négligé: ni le parfum, ni la couleur de l'encre, ni la position du timbre, ni le cachet. Les enveloppes surtout le préoccupaient. Il passait ses aprèsmidi à en acheter de formats différents et de qualités spéciales.

Il ne s'en tint pas là. Il eut la minutie de composer scrupuleusement le texte des missives renfermées. Sa correspondance fut dès lors d'une complexité prodigieuse. Il s'écrivait des suppliques, des mots de remerciements, des faire-part, des condoléances, des billets d'amour ou des billets de vieux camarade, ou de riche cousin, ou de fonctionnaire important.

Et il ne manquait pas d'ouvrir et de lire toutes ces lettres. Son importance grandissait avec leur augmentation progressive. Aussi ne pensait-il même plus au concierge ni à ses voisins. Il se suffisait. Sa vie se trouvait si remplie.

Il ne marchait plus: il courait. Il courait à travers Paris, roulait sur tous les omnibus et fréquentait le bureaux de poste des quartiers les plus opposés. A l'approche de ces bureaux sa contenance devenait toute autre, en rapport exact avec la qualité de la personne qui, soi-disant lui écrivait. Et, de même, à sa table de travail, son âme se métamorphosait à l'infini. Tantôt il possédait une âme de ministre, tantôt de commerçant, ou d'épicier, ou d'acteur, ou de militaire, ou de femme du monde, ou de courtisane. Il en prenait les poses, la voix, les manières. Il é ait vraiment le personnage évoqué. Et son plaisir se doublait d'une joie de créateur à voir défiler devant lui tous ces types imaginaires, engendrés par sa fantaisie.

Jamais il n'ouvrait une enveloppe sans l'examiner et la palper, comme pour en chercher la provenance. Puis il allait droit à la signature et s'écriait:

—Tiens, c'est de Machin!

Ou bien:

—Que diable me veut cet animal?

Enfin, il lisait, et, d'un bout à l'autre, il accompagnait sa lecture de remarques et d'exclamations: "Est-il bête!..." "Ah! non, je refuse..." "Pour qui me prenez-vous, monsieur?" "Voilà un particulier qui ne manque pas d'intelligence..."

Cette expression revenait souvent, et bien que son orgueil grossit alimenté par tant de louanges indirectes. La tournure des phrases l'émerveillait. el l'affluence des idées et la pompe des formules de politesse. Se haussant d'un dégré, il entretint avec lui-même un commerce spirituel des plus transcendants. Il se consultait sur les questions palpitantes qui divisent l'humanité. Il se demandait son avis sur la peine de mort, sur le libre arbitre, sur le désarmement, sur le doute, sur les dogmes. Il s'exposait des cas de conscience: "Monsieur, la vie m'est à charge: admettez-vous le suicide?..." etc.

Il se regardait comme universel. Recettes de cuisine, placement de fortune, remèdes sanitaires, plans de voyage, combinaisons pour amoureux, rien ne l'embarrassait. Il était d'autant moins géné que son manège consistait en interrogations et jamais en réponses.

Un jour il s'écrivit une lettre anonyme. Et en la recevant, il pâlit, indigné: "Comment y a-t-il des gens assez lâches pour employer de telles manœuvres et pour ternir la réputation d'autrui, tout en gardant le masque!"

Un autre jour il se donna rendez-vous au pied de l'obélisque, à quatre heures. Et durant deux heures il s'attendit, en tirant sa montre avec impatience et en maugréant après le malotru qui le laissait se morfondre.

Enfin, il fut heureux. Mais l'âge vint. Il craignit que sa santé ne résistât pas à un labeur si formidable. Prudemment il planta là tous ses correspondants et disparut.

Aujourd'hui, il vieillit dans son pays natal. Ses paperasses sont étiquetées et cataloguées. Le soir il réunit ses amis d'autrefois et il lit quelques-unes de ses lettres, principalement celles qu'il s'est adressées de la part de personnages importants.

MAURICE LEBLANC.

AGRICULTURE.

LES DETTES.

Amis cultivateurs, fuyez pardessus tout les dettes qui feront de vous des cadavres. En faisant des dettes, vous vous forgez des chaines qui tôt ou tard deviendront si lourdes à porter que vous succomberez sous le fardeau. Le cultivateur endetté présente un bien triste spectacle; il ressemble à un navire désemparé qui n'a plus ni voile, ni gouvernail; il vogue au gré des vents, il n'est plus maitre de lui. Ce cultivateur vendra son bétail à demi gras, il y est forcé pour éviter la saisie qui le menace; il vendra les produits de sa ferme dans un temps et des circonstances les plus défavorables. Il le faut bien, car le shérif est à sa porte, et ce pauvre cultivateur qui succombe sous le poids des dettes, fait l'impossible pour retarder le dénouement. Efforts superflus; le fardeau devient de plus en plus lourd et le moment arrive où, n'en pouvant plus, il abandonne tout à ses créanciers; il laisse une ferme où il aurait vécu si bien, s'il eût craint plus les dettes, s'il eût su mieux modérer ses dé irs et ne pas entreprendre plus qu'il ne pouvait.

Ce tableau du cultivateur qui ne craint pas les dettes est loin d'être exagéré; nous le donnons surtout pour les jeunes cultivateurs qui commencent; qu'ils n'achètent rien d'inutile, de superflu, qu'ils vivent suivant leurs moyens, qu'ils sachent bien que le chemin qui mène à la ruine le plus vite et le plus sûrement, c'est celui des dettes.

JEAN PAUL.

D'après les observations du docteur Schwartz de Berlin, le mariage exerce une heureuse influence sur la longevité humaine. Voilà les chiffres qu'il donne: sur 205 personnes atteignant l'âge de 40 ans, il y en a 125 de mariées et 75 de célibataires. A 60 ans la proportion est de 48 à 12; à 70, de 27 à 11; à 90 ans de 9 à 3. La moyenne de la mortalité pour les gens mariés de 30 à 45 ans est de 18 p. c. pour les célibataires de 32 p. c.

Morale, mariez-vous pour vivre longtemps!

AVIS.

Avis est donné qu'en conformité de l'Ordonnance des Compagnie, application sera faite au Lieutenant Gouverneur-en-Conseil pour des Lettres Patentes sous le sceau des Territoires du Nord-Ouest incorporant les personnes mentionnées plus bas et tous ceux qui voudraient devenir actionnaires de la Compagnie à être formée, un corps politique, et incorporé sous la clause de la dite Ordonnance. Le nom corporatif de la Compagnie sera: "La Compagnie d'Imprimerie Canadienne d'Edmonton, Limitée,"

Le but pour lesquels l'incorporation est demandée, est d'acheter, d'acquérir, de louer, de mettre en opération des presses à imprimer et tout le matériel nécessaire pour exploiter une imprimerie générale et un atelier de reliure.

La principale place d'affaires dans Territoires, sera Edmonton, Alberta.

Le capital de la Compagnie sera de deux mille cinq cent piastres ($2,500) divisé en deux mille cinq cents parts d'un dollar chacun.

Les noms et adresses des réquérants sont:

Frédéric Villeneuve, Avocat,
Joseph E. Laurencelle, Gérant,
Jean-Bte Morin, Prêtre,
Joseph Cartier, comptable,
De la Ville d'Edmonton, Alberta.
Et Eugène Villeneuve, Marchand de Montréal,

Qui seront les Directeurs Provisoires de la Compagnie.

Edmonton, 24 Février, 1898.